



INSCRIPTIONS

CANTINE-TRANSPORT SCOLAIRE ANNEE 2011-2012

Dossier complet à remettre avant **30 juin 2011** au service scolaire

ETAT CIVIL : Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Vit Maritalement <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf (ve) <input type="checkbox"/>			
PERE		MERE	
(Préciser qui a la garde de l'enfant)			
Nom :	Nom :		
Prénom :	Prénom :		
Tél :	Tél :		
Portable :	Portable :		
Professionnel :	Professionnel :		
Courriel :	Courriel :		
Adresse :	Adresse :		
N° : Bât :	N° : Bât :		
Code Postal :	Code Postal :		
Ville :	Ville :		
ENFANT			
Nom	Prénom	Classe à la rentrée	Ecole
			Bretonnière <input type="checkbox"/> Grands Chênes <input type="checkbox"/> Intercommunale <input type="checkbox"/>
INSCRIPTION A LA CANTINE			
Sans résiliation de l'inscription avant chaque début de trimestre, elle sera renouvelée par tacite reconduction si votre situation n'a pas changé			
ABONNEMENT TRIMESTRIEL 4 jours <input type="checkbox"/> lundi, mardi, jeudi, vendredi		ABONNEMENT TRIMESTRIEL 1, 2,3 JOURS <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	
Pièce à fournir pour une inscription définitive :			
<input type="checkbox"/> Le dernier avis d'imposition ou le dernier bulletin de salaire des personnes vivant au foyer pour calcul du QF, <input type="checkbox"/> Attestation de travail pour les deux parents indiquant les jours et horaires de travail pour 4,3 ,2 jours d'abonnement.			
INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE			
<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre Septembre, octobre, novembre, décembre		<input type="checkbox"/> 2 ^{eme} trimestre Janvier, février, mars	
		<input type="checkbox"/> 3 ^{eme} trimestre Avril, mai, juin	
CIRCUIT ECOLE DES GRANDS CHÊNES		CIRCUIT ECOLE INTERCOMMUNALE	
BUS n° GCH 1		BUS n° GCH 2	
<input type="checkbox"/> 1. 36 route d'Ornex <input type="checkbox"/> 2. Chemin des Perrières Haut <input type="checkbox"/> 3. Chemin des Perrières Bas <input type="checkbox"/> 4. Les 4 saisons- 556 route du Château <input type="checkbox"/> 5. Route des Alpes- Atribus <input type="checkbox"/> 6. Route des Alpes face Ch des Bergeronnettes <input type="checkbox"/> 7. Chemin des Hautins <input type="checkbox"/> 8. Villas des Hautins <input type="checkbox"/> 9. Ecole des Grands Chênes		<input type="checkbox"/> 1. Brétigny <input type="checkbox"/> 2. 81 route Bellevue - Atribus <input type="checkbox"/> 3. Route de St Genis (face pharmacie) <input type="checkbox"/> 4. 330 route Bellevue (Allée des Chênes) <input type="checkbox"/> 5. 712 route Bellevue (Le Panorama) <input type="checkbox"/> 6. 1090 route Bellevue <input type="checkbox"/> 7. Ecole des Grands Chênes	
		BUS n° INT 1	
		<input type="checkbox"/> 1. Atribus face au Colombier <input type="checkbox"/> 2. Ecole Intercommunale	
HORAIRES			
Lundi : <input type="checkbox"/> 8h05 <input type="checkbox"/> 11h30 <input type="checkbox"/> 13h05 <input type="checkbox"/> 16h30		Mardi : <input type="checkbox"/> 8h05 <input type="checkbox"/> 11h30 <input type="checkbox"/> 13h05 <input type="checkbox"/> 16h30	
Jeudi : <input type="checkbox"/> 8h05 <input type="checkbox"/> 11h30 <input type="checkbox"/> 13h05 <input type="checkbox"/> 16h30		Vendredi : <input type="checkbox"/> 8h05 <input type="checkbox"/> 11h30 <input type="checkbox"/> 13h05 <input type="checkbox"/> 16h30	

ALLERGIES

ATTENTION : aucun médicament ne sera donné aux enfants par le personnel de la cantine.

En cas d'allergies, un **projet d'accueil individualisé** devra être mis en place par l'intermédiaire des directeurs ou directrices des écoles respectives de chaque enfant.

COCHER

ALIMENTAIRES		(joindre un certificat médical)
MEDICAMENTEUSES		(joindre un certificat médical)
Autres : animaux, plantes, pollen		(joindre un certificat médical)
Repas sans viande		Aucun autre régime alimentaire ne sera pris en compte par la restauration scolaire.
Repas sans porc		
PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE AUTRE QUE LES PARENTS ENTRE 11H30 ET 13H30		
NOM	TELEPHONE	
POUR LES ENFANTS DE <u>MATERNELLE</u> QUI UTILISENT LE TRANSPORT SCOLAIRE		
L'enfant de maternelle devra obligatoirement être confié à un adulte à sa descente du bus. Nom de la (des) personne(s) autorisée(s) à prendre l'enfant autre(s) que les parents :		
NOM	TELEPHONE	

AUTORISATION

Je soussigné(e),, responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.

1- Autorise les responsables de la cantine à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

2- Reconnaiss être informé(e) que les renseignements ci-dessus pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Ils sont indispensables au fonctionnement du service scolaire et sont strictement réservés aux besoins de ce service. Conformément à la loi « Informatique et liberté » du 6 janvier 1978, toute personne bénéficie du droit d'accès et de rectification de ces données.

3- Reconnaiss être informé(e) que l'inscription à la cantine et au transport scolaire vaut acceptation des règlements.

4- Donne l'autorisation ne donne pas l'autorisation de diffuser les photographies de mon enfant prises dans le cadre de la cantine scolaire (communication municipale).

Cette autorisation donnée à titre gracieux, est valable pour l'année scolaire 2010-2011.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces photos devront respecter l'anonymat de l'enfant et ne devront pas porter atteinte à sa réputation.

Date :

Signature précédée de la mention manuscrite
" Lu et approuvé, bon pour accord "